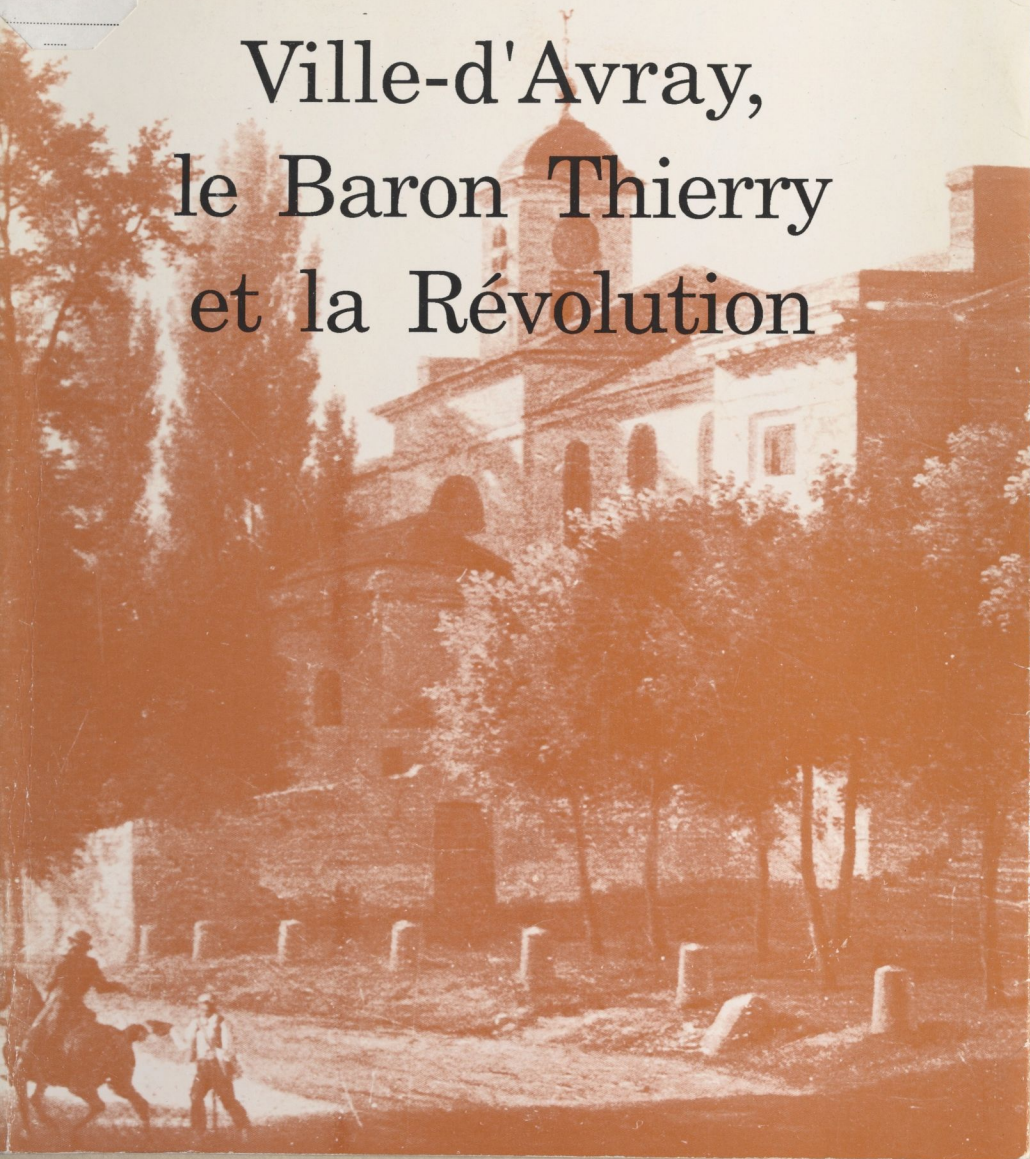


PL
52478

Geneviève Matheron

Ville-d'Avray, le Baron Thierry et la Révolution





Miniature de
Marc-Antoine Thierry
Collection particulière



Miniature de
Cécile Lemoine
son épouse
Collection Particulière

L

Le-d'Arroy,
- Basin Theory
et la Révolution
1848

IMPRIMERIE DURAND
21. AOÛT 1909
28 - LUISANT

INSTRUMENT DUKAWAD
31-11-1978
38-11-1978

Biographie

Ville-d'Avray,
le Baron Thierry
et la Révolution

4° LR⁷
62778

Édité par la
Société des Amis du Musée de Ville-d'Avray

Ville-d'Avray,
le Baron Thierry
et la Révolution

85778
25778

Geneviève Matheron

Ville-d'Avray,
le Baron Thierry
et la Révolution

93
1358536

Georgette Cécile Brojez
Maire

Jean Deschamps
Maire honoraire
Président de la
Société des Amis du Musée



Edité par la
Société des Amis du Musée de Ville-d'Avray

Geneviève Mathéron

Ville-d'Avray,
le Baron Thierry
et la Révolution

1822
1823



Édité par la
Société des Amis du Musée de Ville-d'Avray

La commémoration du bicentenaire de la Révolution donne lieu à toutes sortes de manifestations, spectacles ou autres souvenirs...

La municipalité de Ville-d'Avray confrontée à toutes ces sollicitations, informée du désir des écoles, collège et associations culturelles de participer à l'évocation de cette période, a trouvé, dans les recherches réalisées par la Société des Amis du Musée, matière à œuvrer de façon originale.

Elle a permis l'édition de cet ouvrage, sous une forme plus attrayante et mieux illustrée que ne l'avait prévu la Société des Amis du Musée, pour permettre aux Dagovéranais de retrouver et conserver le souvenir de "leur" histoire.

Georgette Cécile Sireyjol
Maire

Jean Bazennerye
Maire honoraire
Président de la
Société des Amis du Musée

*La Banque de Neuflyze Schlumberger Mallet
est heureuse de contribuer à la réalisation de ce livre
en souvenir de son ancien Président
Monsieur Jean Brunet-Moret.*

Jean Brunet-Moret
Président de la
Société des Amis du Musée

Georgette Cédès-Sireyol
Maire

Cet ouvrage a pour but de relater la vie d'un village, Ville-d'Avray, pendant la Révolution Française, et de retrouver à travers les récits de ses habitants les grands événements et la vie de tous les jours de cette époque.

Les registres municipaux ont constitué la principale source d'information. Ils apportent, avec leur maladresse et leur minutie, des éléments qu'il a paru intéressant de rendre accessibles à tous. Il a fallu regrouper et rendre lisibles des textes souvent abrupts dans leur forme, compléter et vérifier cette documentation par les recherches de nombreux bénévoles : Mesdames Barbery, Bochet, Fèvre, Grospeillet, de Keating-Hart, Mouleyre, Passe et Ploux ; Messieurs Cambron, Mattei et Nenna.

Je remercie particulièrement les familles Thierry de Ville-d'Avray et Kersaint qui m'ont permis de consulter leurs archives familiales et m'ont toujours réservé le meilleur accueil.

La réalisation de ce livre n'aurait pu être menée à bien sans la compétence de Monsieur Chain qui en a réalisé la maquette, et sans la collaboration précieuse des services techniques et du secrétariat de la Mairie.

Je remercie également Monsieur Chenouard, Monsieur et Madame Lordon, Madame Ponsel qui ont bien voulu relire le manuscrit.

Geneviève Matheron
12 nivôse An 197...

Cet ouvrage a pour but de relater la vie d'un village, Ville-
 d'Avray pendant la Révolution Française, et de retrouver à
 travers les récits de ses habitants les grands événements et
 la vie de tous les jours de cette époque.
 Les registres municipaux ont constitué la principale source
 d'information. Ils apportent, avec leur minutie et leur
 minutie, des éléments qui à part intéressant de rendre
 accessibles à tous. Il a fallu retrouver et rendre lisibles des
 textes souvent abrégés dans leur forme, complétés et vérifiés
 par cette documentation par les recherches de nombreux
 bénévoles : Madame Barbey, Robert, Hervé, Guérollet,
 de Kestring-Hart, Monique, Pascal et Pierre ; Madame
 Camille, Marie et Yvonne.

Je remercie particulièrement les familles Thierry de Ville-
 d'Avray et Kestring qui m'ont permis de consulter leurs
 archives familiales et m'ont toujours réservé le meilleur
 accueil.

La réalisation de ce livre n'aurait pu être menée à bien sans
 la compétence de Monsieur Guérin qui en a réalisé la
 maquette et sans la collaboration précieuse des services tech-
 niques et du secrétariat de la Mairie.

Je remercie également Monsieur Chénouard, Monsieur et
 Madame Lardon, Madame Fenech qui ont bien voulu relire
 le manuscrit.

Généraliste Mairie
 13 mai 1977

Chapitre I

Ville-d'Avray à la fin du XVIIIème siècle

A la veille de la Révolution, le territoire de Ville-d'Avray, un peu plus grand que celui de Sèvres et trois fois plus que celui de Marnes, se présentait à peu près tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Limité au nord par le domaine royal de Saint-Cloud et au sud par les bois de Fausses-Reposes, inclus dans les chasses royales, il n'occupait vers Sèvres qu'une partie du domaine de la Ronce.

On y accédait par la route de Paris à Versailles par Saint-Cloud, route délaissée depuis que Louis XIV avait fait construire la grande avenue de Paris à Versailles par Sèvres, mais rétablie ainsi qu'en témoigne la lettre de l'abbé de Breteuil, diplomate et secrétaire d'état à la Maison du Roi, au président de Cotte (18 août 1777), directeur des Ponts et Chaussées.

Les travaux de la route de Picardie, commencés en 1779, furent achevés en 1782. Thierry, de son côté, qui entamait en 1776 la reconstruction de son château, faisait repaver et élargir la route qui conduisait à Sèvres.

Ville-d'Avray était une bourgade agricole située au milieu des bois. Ses mille deux cent vingt-trois arpents étaient couverts de bois (72%), prés et vergers (7%), vignes (5%), pâtures (4%), terres labourables (2,5%), étangs (0,5%), et pour le reste de bâtiments, cours, jardins et chemins.

"Des bois de haute venue la protègent de toutes parts ; ses eaux descendent mollement jusqu'à la Marivelle de Sèvres par de verdoyantes prairies appelées les Prez-Verdy".

Les vignes couvraient les pentes le long de la route de Saint-Cloud et du chemin de Sèvres : c'étaient les "Côtes d'Argent et d'Or". Pas de construction le long du chemin de Sèvres, peu le long de la route de Saint-Cloud : la forge, deux ou trois petites maisons toutes simples, et la fontaine qui donnait son nom au quartier. En 1689, elle était déjà la propriété du Roi et se trouvait à cette époque située au niveau de la route. Selon une description de 1733, elle se présentait de façon assez semblable à la construction actuelle : *"deux sources sont captées et coulent dans un réservoir destiné à la consommation du Roi ; on y accède à gauche par un escalier. Un filet d'eau, à l'usage du public, sort à droite et aboutit à un robinet auquel on descend par quelques marches..."*. L'eau de Ville-d'Avray était réputée. Les résultats d'une analyse réalisée en 1682 par l'Académie Royale des Sciences en témoignent : *"pour ce qui est du poids qui a été examiné par l'aéromètre ou pèse-liqueur, on a trouvé que les plus légères sont celles de Ville-d'Avray..."*.

Le village était bâti autour de la vieille église, sur la colline du Monastère. On y accédait depuis la route de Versailles par la rue de l'église (actuelle rue Grange Fontenelle) ou depuis le chemin de Marnes par la rue des brebis (rue Bourlon-Clauzel) prolongée par le chemin des châtaigniers (en 1748, il y avait environ quarante huit gros arbres... !). Une rue pavée (rue du Monastère) très raide conduisait au cimetière, trop petit au goût de Thierry.

D'un accès difficile, l'église avait été construite au XIVème ou XVème siècle. Bâtiment petit et simple sans collatéraux, avec une voûte gothique, il menaçait ruine du côté du midi bien que Thierry y ait fait exécuter des travaux en 1782.

De là on voyait en haut à gauche de la rue des brebis deux maisons avec jardins. Un dessin de l'époque 1785 montre l'élévation d'une de ces maisons appelée "La Chateigneray" (actuel Petit Monastère). La vue sur Marnes était très forestière. Près de l'église dans la rue, du même nom, un lot de trois maisons abritait le vicaire et les écoles.

Au sud de l'église, le long de la pente jusqu'à la route de Versailles, s'étendaient les bâtiments de la Seigneurie, propriété de Thierry en 1778, qu'il revendit en 1780, sauf la ferme. Selon un acte de l'époque, la maison seigneuriale *"est bâtie plus bas que l'église vers le midi, dans la cour de la ferme. C'est un grand pavillon presque carré de trois étages, compris le rez-de-chaussée qui n'est composé que de deux pièces, une laiterie et une petite cave. Le premier étage, auquel on monte par un escalier à rampe de fer, est divisé en quatre pièces, dont deux à cheminées, et au second, également quatre pièces à solives apparentes, avec un grand grenier couvert de tuiles. Vis-à-vis de l'escalier, sur la droite, est un pressoir de six travées de long, couvert de tuiles ; une écurie, une serre et un fournil auprès duquel est un grand puits couvert, très profond ; derrière ces bâtiments est un terrain clos de murs, un assez grand jardin rempli de bons arbres fruitiers, duquel on a entrée dans un parc de douze arpents entouré de murailles.*

La ferme consiste en une grande cour où l'on passe pour aller à la maison seigneuriale. A droite de cette cour, en entrant, est une grande grange, en bon état, séparée en deux parties par des piliers de pierre, couverte en tuiles par un comble à deux égouts dont l'un s'écoule dans un jardin qui est derrière la dite grange, et sur lequel elle tire aussi du jour ; après la grange sont un poulailler, une étable à vaches et une porcherie ; un peu plus haut, à droite est une remise, et plus en haut une charreterie couverte de chaume. A la gauche de la cour et de la porte d'entrée, se trouve une maison servant de logement au fermier, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, une chambre au premier, et un grand grenier avec pigeonnier ; à côté, un autre petit grenier et la cage de l'escalier, lequel est en bois ; à côté de ce logement, en aïsle du côté de l'église, sont une écurie à deux râteliers, une grande vacherie, une bergerie, une autre écurie le tout couvert de tuiles.

On entre dans le parc par une porte qui est dans le pressoir. Le parc est entouré de murs en meulières avec du mortier de terre d'environ cinq à six pieds de hauteur. Le terrain est en pentes rapides, il est inégalement garni de taillis ; l'essence en est principalement de chêne. Dans la partie la plus haute, du côté du chemin de Versailles, se trouve une mare".

En contrebas, la rue de l'église était construite à droite de *"modestes maisons et jardinetes plantés de vieux arbres fruitiers avec portes cochères d'entrée".* Le presbytère et ses jardins vergers en faisaient partie.

A gauche, la propriété du Colombier s'étendait jusqu'à la route de Versailles et le chemin de Marnes : *"c'est un grand bâtiment perpendiculaire à la rue de Versailles avec de très grands jardins"*. En 1828, il avait peu changé, comme le montre un plan et une élévation de la maison. Vers Saint-Cloud, le long des chemins de Marnes et de Sèvres, Marc-Antoine Thierry avait acheté un vaste domaine en 1775, *"non seulement la maison et le parc du manoir de la Brosse, le tout clos de murs... mais encore un terrain dans lequel se trouvent les basses-cours, granges, écuries, étable, abreuvoir, laverie, maison du fermier, potager, jardin anglais, bassin et ruisseau, qui communique avec la Brosse par deux souterrains en rocaille sous la route de Versailles à Saint-Cloud, planté d'arbres fruitiers estimés..."* (actuelle Rivière Anglaise).

La maison avait *"un grand corps de logis double en profondeur, partie sur cave et partie sur terre-plein, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage lambrissé, couvert en tuiles, deux tourelles à côté de la porte cochère couvertes d'ardoises, une grande cour où il y a un puits, écuries, granges, remises, basse-cour à porte charettière... un grand jardin est autour de la maison..."* (actuel conservatoire).

En 1776, il avait fait abattre les murs de l'ancien manoir et entrepris une nouvelle construction. *"Le château se compose de quatre corps de bâtiment. Le premier ayant neuf croisées de face et double en profondeur, établi sur caves, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés avec grenier dessus ; le tout couvert d'ardoises.*

Le deuxième bâtiment, à droite du premier, ayant quatre croisées de face, élevé sur cave, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés avec grenier au-dessus, couvert en ardoises.

Le troisième bâtiment, à gauche du premier, ayant quatre croisées de face, élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés, avec grenier par dessus, et couvert d'ardoises.

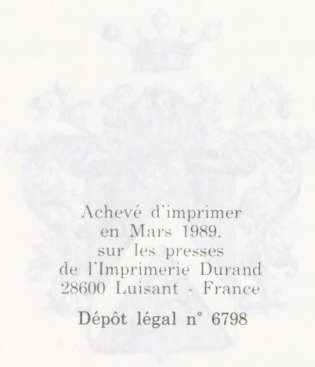
Le quatrième bâtiment, contigu au troisième et formant aile à gauche de la cour, ayant ses fenêtres de face, est élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage lambrissé avec grenier perdu au dessus. Cour d'entrée pavée en grès, serre à droite de la cour, bâtiment des communs".

L'acte de vente de 1825 en donne une description plus détaillée - aucune modification n'ayant été apportée à ce moment - et une multitude de détails sur l'aménagement du parc.



Vue de Ville-d'Avray
depuis le Château de la Ronce

La vieille église et le moulin



Achevé d'imprimer
en Mars 1989.
sur les presses
de l'Imprimerie Durand
28600 Luisant - France
Dépôt légal n° 6798

Écu des armoiries
de Marc-Antoine Thiery,
timbré d'un casque orné
de ses lambrequins et surmonté
d'une couronne de baron

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

